



**ÉVREUX**  
PORTES DE NORMANDIE

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

•••  
SEANCE DU 23 AVRIL 2019

•••  
COMPTE RENDU

L'An deux mille dix-neuf, le 23 avril, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 17 avril 2019, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer. La séance est ouverte à 17h30, sous présidence de Monsieur Sylvain BOREGGIO, 1er Vice-président.

### **PRESENTS :**

Madame AUGER Stéphanie, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur COCHON Michel, Madame COULONG Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur MABIRE Arnaud, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur MOLINA Michel, Madame PECQUEUX Delphine, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROYOUX Claude

### **ABSENTS NON REPRESENTES :**

Monsieur BOURRELLIER Ludovic, Monsieur CONFAIS Max, Monsieur GAVARDGONGALLUD Nicolas, Monsieur GROIZELEAU Bruno, Monsieur LEFRAND Guy.

\*\*\*

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **DECIDE** de déroger au taux de garantie fixé dans la délibération du 27 juin 2017 et **DECIDE** d'accorder à la SECOMILE, pour son opération de réhabilitation, de restructuration et d'aménagements extérieurs de 162 logements collectifs sur le quartier de Navarre, rues Mozart et Hector Berlioz à Evreux, la garantie communautaire d'EPN à hauteur de 40% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total 4 001 500,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N°95203constitué de 2 Ligne(s) du Prêt.

☞ **DECIDE** l'octroi des subventions ci-après dans le cadre du dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document ou convention et avenants éventuels afférents à la mise en œuvre des actions ci-après :

**LE VICTORIA** : 4 rue Edouard Feray, 27000 Evreux - Activité : Bar, brasserie

Le gérant, Mr Laurent Hervieux, a déposé un dossier FISAC réceptionné le 14 novembre 2018 portant sur des travaux de modernisation (rénovation façade et décoration intérieure) et de mises aux normes accessibilité (réfection des sanitaires).

Une subvention totale à hauteur de 5 267,36€ a été sollicitée, répartie comme suit entre les financeurs selon les taux indiqués définis dans le règlement intérieur :

Modernisation : 3 000 € (30%), répartie comme suit :

- Etat (10,5%) : 1050 €
- Département (9,75%) : 975 €
- EPN (9,75%) : 975 €

Accessibilité : 2 267,36 € (50%), répartie comme suit :

- Etat (25%) : 1133,68 €
- EPN (25%) : 1133,68 €

Avis du Comité de Pilotage : Favorable.

**Soit une subvention sollicitée auprès d'EPN d'un montant total de 2 108,68 €**

**LE BISTRO** : 75 rue Joséphine 27000 Evreux - Activité: Bar, brasserie

Le gérant, Mr Joachim De Castro, a déposé un dossier FISAC réceptionné le 15 novembre 2018 portant sur des travaux de mise aux normes accessibilité (création de sanitaires PMR). Une subvention totale à hauteur de 7 500 € a été sollicitée, répartie comme suit entre les financeurs selon les taux indiqués définis dans le règlement intérieur :

Accessibilité : 7 500 € (50%), répartie comme suit :

- Etat (25%) : 3 750 €
- EPN (25%) : 3 750 €

Avis du Comité de Pilotage : Favorable

**Soit une subvention sollicitée auprès d'EPN d'un montant total de 7 500 €**

**O'NATUREL** : 15 rue Edouard Feray 27000 Evreux - Activité: Epicerie Bio

Les gérants, Mr Blandine Grison et Mr Gino Garet, ont déposé un dossier FISAC réceptionné 22 novembre 2018 portant sur des travaux de modernisation (décoration intérieure, nouvelle façade et enseigne, aménagement d'une cuisine, achat de mobilier...)

Une subvention totale à hauteur de 4 500 € a été sollicitée, répartie comme suit entre les financeurs selon les taux indiqués définis dans le règlement intérieur :

Dépense éligible : 22 827.65 € plafonnée à 15 000 €

Total Subvention demandée : 4500 €

Modernisation : 4500 € (30%), répartie comme suit :

- Etat (10,5%) : 1575 €
- Département (9,75%) : 1462.5 €
- EPN (9,75%) : 1462.5 €

Avis du Comité de Pilotage : Favorable

**Soit une subvention sollicitée auprès d'EPN d'un montant total de 1462,50 €**

**L'ESSENTIEL** : 17 rue de Grenoble 27000 Evreux - Activité: Commerce de détail et vente de location de matériel

Le gérant, Mr Philippe Mongreville a déposé un dossier FISAC réceptionné le 18 janvier 2019 portant sur des travaux de modernisation (Enseigne, informatique, pose cloison, photocopieur, caisse enregistreuse, fourniture peinture...), de mise aux normes accessibilité (plan incliné, rampe inclinée...) et de sécurisation (installation d'une télésurveillance).

Une subvention totale à hauteur de 4 075 € a été sollicitée, répartie comme suit entre les financeurs selon les taux indiqués définis dans le règlement intérieur :

Modernisation : 3 000 € (30%), répartie comme suit :

- Etat (10,5%) : 1 050 €
- Département (9,75%) : 975 €
- EPN (9,75%) : 975 €

Accessibilité : 766 € (50%), répartie comme suit :

- Etat (25%) : 383 €
- EPN (25%) : 383 €

Sécurisation : 309 € (50%), répartie comme suit :

- Etat (25%) : 154,50 €
- Département (12,5%) : 77,25 €
- EPN (12,5%) : 77,25 €

Avis du Comité de Pilotage : Favorable

**Soit une subvention sollicitée auprès d'EPN d'un montant total de 1435, 25 €**

**LE MAD CATS** : 45 rue Jean Jaurès 27000 Evreux - Activité: Pub, brasserie,  
La gérante, Mme Alexandra Yvon a déposé un dossier FISAC réceptionné le 6 juin 2018 portant sur des travaux de modernisation (devanture, matériel, plomberie, terrasse extérieure, signalétique, hotte...), et de mise aux normes accessibilité (WC aux normes pmr).

Une subvention totale à hauteur de 4 204,16 € a été sollicitée, répartie comme suit entre les financeurs selon les taux indiqués définis dans le règlement intérieur :

Modernisation : 3 000 € (30%), répartie comme suit :

- Etat (10,5%) : 1 050 €
- Département (9,75%) : 975 €
- EPN (9,75%) : 975 €

Accessibilité : 1204,16 € (50%), répartie comme suit :

- Etat (25%) : 602,08 €
- EPN (25%) : 602,08 €

Avis du Comité de Pilotage : Favorable

**Soit une subvention sollicitée auprès d'EPN d'un montant total de 1577,08 €**

☞ **FIXE** ainsi qu'il suit, les tarifs des divers produits mis en vente lors du festival CSALP (ça sonne à la porte) :

- Vente aux festivaliers
  - Jeton : 1€ (1 jeton = 1€)
  - Gobelet : 1 jeton
  - Sirop à l'eau : 1 jeton
  - Café : 1 jeton
  - Boisson sans alcool : 2 jetons
  - Bière 25cl : 3 jetons
  - Vin 12,5 cl : 3 jetons
  - Bière 50cl : 6 jetons
  - T-shirt 2019 : 10 jetons
  - T-shirt anciennes éditions : 5 jetons
  - Emplacement camping par nuitée : 3 jetons
- Vente aux partenaires
  - Encart publicitaire sur les gobelets du festival (logo) : 500 €
- Ventes aux ambulants
  - 1m à 3m linéaires : 200€
  - 3m à 5m linéaires : 300€
  - 5m à 7m linéaires : 400€
  - 7m à 10m linéaires : 500€

**SOLLICITE** les subventions pouvant être obtenues auprès des établissements privés et publics pour la participation au financement de cet événement, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'organisation du festival CSALP et **AUTORISE** les services d'EPN à travailler sur cet événement; avec mise à disposition des agents sur la base du volontariat sur des missions spécifiques, en adéquation avec leurs emplois du temps et en accord avec les chefs de services

☞ **OCTROIE** une subvention de fonctionnement d'un montant de **500 €** au BDE de l'IFSI au bénéfice de l'action Week-End Infirmier Normand et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente au soutien octroyé au BDE de l'IFSI, ainsi que tout avenant et document lié à ladite subvention

☞ **FIXE** les tarifs des diverses prestations afférentes à l'organisation du Salon des Acteurs de l'Eau et de l'Energie 2019, tels que ci-après

#### Stands

Surface du stand	Tarif HT
12 m <sup>2</sup>	900 €
20 m <sup>2</sup>	1 800 €
24 m <sup>2</sup>	2 200 €

Etant précisé que la collectivité proposera, au titre du partenariat, une mise à disposition gracieuse d'un stand aux financeurs et ce en échange de moyens de communication.

#### Guide du salon : option insertion publicitaire

Format	Tarif HT
Page entière H 200/L 145 mm	200 €
½ page H 100/L 145 mm	160 €

#### Restauration

Repas/pers.	15 € HT
-------------	---------

Etant précisé que 2 repas sont inclus dans les tarifs de location des stands.

**SOLLICITE** les subventions pouvant être obtenues par EPN pour l'organisation de cette manifestation, **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** toutes les conventions d'aides financières, ainsi que les éventuels avenants à venir et **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document afférent à l'organisation de cette manifestation

☞ **CONSTATE** au regard des éléments du dossier présenté, l'absence d'affectation relevant du domaine public au jour de la conclusion de la vente en date du 3 juillet 2014 des parcelles cadastrées section XA numéro 165 et section ZD numéro 120 sur les communes de VIEIL EVREUX et GUICHAINVILLE et **APPROUVE** le déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section XA numéro 165 et section ZD numéro 120 sur les communes de VIEIL EVREUX et GUICHAINVILLE, avec effet rétroactif au 2 juillet 2014.